

SEQUENCE 1 : LA PROMOTION DE LA SANTE

Séance 2 : notion de prévention

Objectifs :

- définir la prévention, les niveaux de prévention
- énoncer quelques mesures nationales de prévention de santé
- définir la promotion de la santé, l'éducation à la santé

1. les différents niveaux de prévention

doc
1

Les niveaux de prévention selon le stade de la maladie

La gestion du risque par les pouvoirs publics est un enjeu d'intérêt général qui mobilise d'importants moyens humains et financiers. La prévention est une attitude ou l'ensemble de mesures à prendre pour éviter qu'une situation (sociale, environnementale, économique) ne se dégrade, ou qu'un accident, une épidémie ou une maladie ne survienne.

Le concept général de prévention est défini dans la loi 303-2002 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dans son article 79 : « La politique de prévention a pour but d'améliorer l'état de santé de la population en évitant l'apparition, le développement ou l'aggravation des maladies ou accidents et en favorisant les comportements individuels ou collectifs pouvant contribuer à réduire le risque de maladie et d'accident. À travers la promotion de la santé, cette politique donne à chacun les moyens de protéger et d'améliorer sa propre santé ».

• **La prévention primaire** comprend les mesures visant à éviter l'apparition des maladies en

supprimant les facteurs de risque.

Exemples de mesures : vaccinations obligatoires, examens obligatoires chez les femmes enceintes, mesures concernant

l'environnement, augmentation du prix du tabac, interdiction de fumer dans les lieux publics...

L'objectif de la prévention primaire est de diminuer l'incidence des pathologies, à savoir le nombre de nouveaux cas.

• **La prévention secondaire** comprend les mesures visant à dépister et à traiter les premières atteintes des maladies.

Exemples de mesures : dépistage anonyme et gratuit du SIDA, examens obligatoires chez les femmes enceintes...

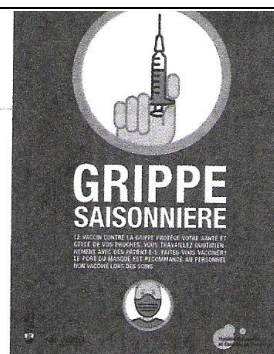
L'objectif de la prévention secondaire est, grâce à un dépistage et à un traitement précoce, de diminuer la prévalence des pathologies, c'est-à-dire le nombre de personnes atteintes à un moment donné.

• **La prévention tertiaire** comprend les mesures visant à éliminer ou à réduire les récidives et les complications des maladies afin de limiter les incapacités résultant des séquelles des maladies.

Exemples de mesures : réadaptation professionnelle après un accident vasculaire cérébral (AVC), adaptation des postes de travail après un

accident de travail, prévention des complications du diabète...

L'objectif de la prévention tertiaire est de diminuer la prévalence des incapacités résultant des pathologies en favorisant la réadaptation, la réinsertion sociale et professionnelle ainsi que la qualité de vie de la personne.



Source : animation, éducation à la santé, éd. Delagrave

A l'aide du doc.1, associer chaque niveau de prévention à ses objectifs :

Prévention primaire

diminuer les complications

Prévention secondaire

détecter précocement les maladies et les traiter

Prévention tertiaire

supprimer les facteurs de risques

2. l'éducation à la santé

Prendre connaissance du doc.2, et répondre aux questions suivantes :

a. Définir la notion de promotion de la santé

b. Lister 3 organismes locaux participants à la promotion de la santé

c. Souligner la définition de l'éducation pour la santé selon l'OMS

d. Indiquer deux conditions de réussite de l'éducation pour la santé.

e. « aider chacun à choisir, librement, consciemment, des comportements qui sont favorables à la santé »,
De quelle définition s'agit-il ?

f. Rechercher la signification des sigles suivants relatifs aux organismes participant à l'éducation pour la santé :

CNAM :

INPES :

CRES :

CODES :

INVS :

g. A l'aide de vos recherches, associer chaque institution d'éducation pour la santé à ses missions.

Institutions

Missions

CNAM ①

INPES ②

CRES ③

CODES ④

- a. Promouvoir des actions d'EPS au niveau des départements. Assurer un relais local des politiques de prévention régionales et nationales.
- b. Développer les programmes d'éducation pour la santé au niveau régional : assurer une plate-forme de ressources et de services destinés aux publics et professionnels, mener des actions régionales d'EPS. Assurer la formation des professionnels et du public. Développer la recherche en EPS.
- c. Orienter et financer les actions de santé publique.
- d. Développer l'EPS au niveau national, mettre en œuvre des programmes de prévention, expertiser et conseiller en matière de prévention et de promotion de la santé, proposer des thèmes au CRES.

Document 2 :

De la promotion de la santé à l'éducation pour la santé



La promotion de la santé

La promotion de la santé est un « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ». La promotion de la santé repose sur la charte d'Ottawa du 21 novembre 1986 qui préconise pour une politique de santé publique de :

1. développer une politique active et cohérente de santé ;
2. créer des environnements favorables, notamment à travers la législation ;
3. produire collectivement des réponses à travers des actions communautaires ;
4. développer les aptitudes individuelles ;
5. organiser les services en adéquation avec les besoins de la population.

L'éducation pour la santé

L'éducation pour la santé est la méthode d'intervention de la promotion de la santé. Elle a été définie par l'OMS comme « tout ensemble d'activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin ».

De façon plus précise, l'OMS indique que l'éducation pour la santé est la composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé. Par l'éducation pour la santé, on aide les gens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. On les encourage à faire leurs propres

choix pour une vie plus saine. On ne les force pas à changer. L'éducation pour la santé ne remplit pleinement sa fonction que si elle encourage les gens à participer et à choisir eux-mêmes.

Ainsi, l'éducation pour la santé est un ensemble de démarches pédagogiques au service de la promotion de la santé et de la prévention. Elle permet de faire des choix favorables à la santé, tout en respectant la liberté, en promouvant la responsabilité des personnes, en développant les connaissances et les compétences et en favorisant l'estime de soi et l'attention aux autres.

L'éducation pour la santé ne se limite pas à la dimension individuelle, elle vise aussi à agir sur le contexte de vie des personnes et des groupes en promouvant des capacités d'action sur l'environnement. Elle se donne comme objectif de travailler aussi avec ceux qui ont une responsabilité sur les conditions de vie des populations.

L'information

L'information demeure indispensable malgré son insuffisance : elle permet la connaissance, la prise de conscience d'un risque mais ne suffit pas toujours à changer un comportement. En effet, les recherches en éducation pour la santé menées depuis les années 1970 ont progressivement abouti à la conclusion que le comportement de santé résulte d'une intrication complexe entre :

- les connaissances : la dimension du *savoir* ;
- les représentations et valeurs : la dimension du *savoir-être* ;
- les aptitudes et compétences : la dimension du *savoir-faire* ;
- et la dimension *environnementale* qui est déterminante.

En résumé, l'éducation pour la santé, c'est :

- mettre l'individu ou le groupe au centre du projet ;
- faire avec et pour les personnes : mettre en avant leurs ressources plus que leurs incapacités et leurs carences ;
- se placer du côté des causes du problème plutôt que du côté des conséquences pour pouvoir agir ;
- être à l'écoute des besoins et des attentes ;
- s'adresser aux responsables pour agir sur les environnements.

Source : animation, éducation à la santé, éd. Delagrave

BILAN :

La prévention est l'ensemble.....
.....
.....

On distingue 3 niveaux de prévention :

- **la prévention primaire** :
.....

- **la prévention secondaire** :
.....

- **la prévention tertiaire** :
.....

L'éducation à la santé est l'ensemble des mesures qui.....
.....

Ces mesures peuvent prendre la forme d'informations diffusées dans des spots télévisés, dans des dépliants, lors de conférences, de débats, mais aussi la proposition de participation à des activités bénéfiques.

La promotion de la santé est l'ensemble des mesures qui
.....
.....
.....